

## AVIS DE COURSE

### « BRANLEBAS DE RÉGATES GIBOIRE »

du 15 au 18 août 2024 à SAINT-MALO

GRADE 5A - Organisé par la SNBSM

SOCIÉTÉ NAUTIQUE de la BAIE DE SAINT-MALO

## PREAMBULE

### Prévention des violences et incivilités

La FFVoile rappelle que les manifestations sportives sont avant tout un espace d'échanges et de partages ouvert et accessible à toutes et à tous.

A ce titre, il est demandé aux concurrents.es et aux accompagnateurs.trices de se comporter en toutes circonstances, à terre comme sur l'eau, de façon courtoise et respectueuse.

## 1. REGLES

L'épreuve est régie par :

- 1.1 Les règles telles que définies dans Les Règles de Course à la Voile (RCV 2021-2024),
- 1.2 Les règlements fédéraux,
- 1.3 La partie B, section II du Règlement International pour Prévenir les Abordages en Mer (RIPAM) quand elle remplace les RCV du chapitre 2, entre l'heure légale du coucher du soleil et heure légale du lever du soleil,
- 1.4 Les Règlementations Spéciales Offshore (RSO) 2020-2021 catégorie 3.
- 1.5 Les règles de la jauge classique JCH (gréement Marconi et Aurique et cotres-pilotes),
- 1.6 Les règles de la jauge OSIRIS,
- 1.7 Les règles de la jauge IRC, pour la CARTER CUP, et les IRC double,
- 1.8 les règles de classe MUSCADET et autres séries représentées par un minimum de 5 voiliers.

## 2 INSTRUCTIONS DE COURSE (IC)

- 2.1 Les IC seront disponibles après 12h00 le 12 Août 2024 au secrétariat de la SNBSM à l'ATTERRAGE (port des Sablons)
- 2.2 Les IC seront affichées selon la prescription fédérale
- 2.3 Les IC seront disponibles en version électronique à l'adresse suivante <URL>.

## 3 COMMUNICATION

- 3.1 Le tableau officiel d'information en ligne est consultable sur le groupe WhatsApp **Branlebas 2024** auquel vous serez abonné au moment de votre inscription

## 4 ADMISSIBILITÉ ET INSCRIPTION

- 4.1 **tous les bateaux monocoques d'une longueur hors tout  $\geq 6,40$  à m (\*) (\*\*)**
  - De la jauge classique habitable (JCH) (\*\*\*)
  - De la Classe des « MUSCADET »,
  - De la jauge IRC pour les bateaux qui courent en double
  - De la jauge IRC pour les bateaux de série CARTER qui courent la CARTER CUP
  - De la jauge habitable OSIRIS pour les courses en équipage répartis en 2 classes :
    - OSIRIS 1 : RATING NET > 22
    - OSIRIS 2 : RATING NET < ou = 22

(\*) un classement sera effectué pour chacune de ces séries, et éventuellement pour d'autres série, si elles sont représentées par un minimum de 5 voiliers.

(\*\*) Les bateaux de la Class40 ou IMOCA sont les bienvenus, ils courent en temps réel dans une Classe nommée « Esprit Rhum » et devront confirmer leur participation au plus tôt afin de réserver les places de port.

(\*\*\*) Les bateaux classiques, concurrents historiques du Branlebas pourront concourir pour le Trophée Raymond Labbé. Ils bénéficieront de parcours et d'un classement adapté à leurs particularités (type de bateau, gréement, représentation,...)

#### 4.3 Documents exigibles à l'inscription :

##### 4.3.1 Pour chaque membre de l'équipage :

- a) La licence Club FFVoile temporaire ou annuelle portant mention « pratiquant », ou « compétition »,
- b) Pour chaque membre de l'équipage n'étant pas en possession d'une Licence Club FFVoile, qu'il soit étranger ou de nationalité française résidant à l'étranger :
  - un justificatif d'appartenance à une Autorité Nationale membre de World Sailing
  - un justificatif d'assurance valide en responsabilité civile avec une couverture minimale de deux millions d'Euros
- c) une autorisation parentale pour tout membre mineur de l'équipage

##### 4.3.2 Pour le bateau :

Le certificat de jauge ou de rating (JCH, Osiris, ou de classe) en cours de validité.

## 5 DROITS A PAYER

### 5.1 Les droits sont les suivants :

TARIFS INSCRIPTIONS BBR 2024 (*)						
	Droits inscriptions Bateaux			Prix de repas par personne		
	6-8 m	8-10 m	plus 10 m	pour 3 repas (**)	Solidor ou Granville	Trinquette
Dossier complet avant le 1er Août	70 €	80 €	95 €	60 €	20 €	32 €
Dossier complet après le 1er Août	85 €	110 €	130 €	65 €	22 €	37 €

(\*) Ce tarif inclut le stationnement dans les ports du 14 Août au soir au 19 août au matin, ainsi que les apéritifs des 14 et 17 Août.

(\*\*) Solidor, Granville, Trinquette

Tarif du Week-end : égal 50% du tarif complet (mais pas de classement spécifique pour le Week-end)

Repas individuels : 22€ pour les soirées des 15, et 16 Août, 35€ pour la soirée du 18 Août

## 6 PUBLICITE

6.1 [DP] [NP] Les bateaux doivent porter de façon visible dans le gréement, le pavillon GIBOIRE, fournit par l'autorité organisatrice.

## 7 PROGRAMME

### PROGRAMME (\*)

**Mercredi 14 août** - Confirmation des inscriptions - Port des Sablons / Saint-Malo,

**Jeudi 15 août** - Matin : Course de SAINT-MALO aux HEBIHENS,  
- Après-midi : Course des HEBIHENS à SAINT-MALO,  
*Soirée à SAINT-MALO (Solidor)*

**Vendredi 16 août** - Matin : Course de SAINT-MALO à CHAUSEY,  
- Après-midi : Course de CHAUSEY à GRANVILLE,  
*Soirée à GRANVILLE (Yatch Club)*

**Samedi 17 août** - Matin : Course de GRANVILLE à SAINT-MALO,  
*Soirée LIBRE*

**Dimanche 18 août** - Matin : Course en Baie de SAINT-MALO,  
- Après-midi : Course PARADE, et élection « Trophée Raymond Labbé »  
*Remise des prix et soirée à SAINT-MALO (Trinquette)*

## 8 CONTROLE DE L'ÉQUIPEMENT

8.1 Chaque bateau doit présenter ou prouver l'existence d'un certificat de jauge valide.

8.2 Les bateaux doivent être disponibles pour le contrôle de l'équipement à partir du 15 Août 2023,

8.3 Les bateaux peuvent être contrôlés à tout moment.

## 9 LIEU

9.1 Le programme et L'annexe Zone de course indiquent le lieu où se dérouleront les épreuves.

## 10 LES PARCOURS :

Les parcours proposés seront des parcours côtiers ou construits. Ils seront précisés dans les IC.

## 11 SYSTÈME DE PÉNALITÉ

Pour toutes les classes, la RCV 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par la pénalité d'un tour.

# ANNEXE ZONE DE COURSE



## Marées à Saint-Malo

JOUR	Marée	Heure	Coefficient
JEUDI 15	Marée haute	02h53	8.43m
	Marée basse	09h31	5.19m
	Marée haute	15h52	8.58m
	Marée basse	22h40	4.90m
SAMEDI 17	Marée basse	00h01	4.14m
	Marée haute	05h52	9.48m
	Marée basse	12h34	3.98m
	Marée haute	18h23	10.14m
VENDREDI 16	Marée haute	04h37	8.73m
	Marée basse	11h19	4.80m
	Marée haute	17h20	9.22m
	Marée basse	01h06	3.22m
DIMANCHE 18	Marée haute	06h51	10.39m
	Marée basse	13h35	3.09m
	Marée haute	19h15	11.10m
	Marée basse	01h06	3.22m

## Ouverture / Fermeture des portes à Granville

DATE	OUVERTURE & FERMETURE				PLEINE MER & COEFFICIENT						BASSE MER			
	●	●	●	●	MATIN	Hauteur	Coef.	SOIR	Hauteur	Coef.	MATIN	Hauteur	SOIR	Hauteur
jeu 15	12:24	20:01			03:09	8.83	32	16:08	9.06	34	09:57	5.33	22:56	5.00
ven 16	01:29	08:36	14:06	21:13	04:49	9.15	38	17:31	9.72	45	11:34	4.92	--:--	---
sam 17	02:57	09:44	15:25	22:09	06:03	9.95	52	18:33	10.66	60	00:18	4.21	12:53	4.06
dim 18	04:04	10:38	16:27	22:58	07:02	10.91	68	19:26	11.66	75	01:26	3.23	13:58	3.09